

Presqu'île de Gennevilliers, France – Suez Environnement remporte de contrat de

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2015

Suez

Environnement, via sa filiale Lyonnaise des Eaux, remporte le contrat de délégation du service public d'eau potable du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG) pour une durée de 12 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 639 millions d'euros. Ce nouveau contrat entrera en vigueur le 1er juillet 2015 dans les 10 communes du SEPG, desservant ainsi 605 000 habitants. Pour Jean-Louis Chaussade, directeur général de Suez Environnement : "Nous sommes fiers que le SEPG nous renouvelle sa confiance. Notre savoir-faire en matière de réseaux d'eau connectés et de télérelève nous permettra de répondre pleinement aux besoins de ce territoire fortement urbanisé, dans le cadre d'une gouvernance innovante avec la collectivité."

Réduire

les fuites et renforcer la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs sont deux objectifs majeurs de ce nouveau contrat. Le SEPG a ainsi retenu l'expertise de Suez Environnement via sa filiale Lyonnaise des Eaux pour atteindre un objectif ambitieux de plus de 90 % de rendement de réseau à horizon 2018, soit une réduction de 50 % des pertes en eau. Les 1 000 kilomètres de réseau seront équipés de 1 500 capteurs acoustiques permettant de détecter les fuites en temps réel. En complément, trente sondes seront installées pour mesurer en continu les caractéristiques physico-chimiques de l'eau transitant dans les réseaux, et ainsi suivre en permanence la qualité de l'eau distribuée. Enfin, en première mondiale, trois détecteurs optiques de bactéries disposés sur des points clés du réseau viendront compléter ce dispositif et garantir une excellente qualité d'eau. Le réseau du SEPG deviendra ainsi un site de référence du groupe Suez Environnement pour le développement et la mise en œuvre des nouvelles technologies en matière de réseaux intelligents.

Une gouvernance innovante et plus de contrôle par la collectivité

- L'ensemble des données du service (informations transmises par les capteurs et sondes, interventions en cours des équipes de terrain...) seront transmises en continu à un centre de pilotage, nommé Aqua 360, et installé dans les locaux de la collectivité. Le SEPG pourra à tout moment accéder à ce centre de pilotage et disposera ainsi d'une vision complète et en temps réel de son service de l'eau. Un comité de pilotage, présidé par la collectivité, sera instauré pour contrôler la bonne exécution du contrat et définir les grandes orientations. La performance du délégataire sera évaluée par le biais de 5 catégories d'indicateurs opérationnels, sur lesquels sera indexée sa rémunération : continuité du service, amélioration du patrimoine, qualité de l'eau, satisfaction des clients, et impact environnemental du service.

Un renforcement de la qualité de service offerte aux usagers

- Le déploiement de la télérelève sur les 60 000 compteurs du territoire permettra aux habitants d'être alertés en cas de consommation

anormale. Pour plus de proximité au service des clients, un accueil client mobile sera créé sous la forme d'un "Aquabus", qui circulera sur l'ensemble du territoire, à raison d'une demi-journée par semaine et par commune. Enfin, le SEPG étudie la possibilité de mettre en œuvre une décarbonatation collective de l'eau. Le choix de cette technique complémentaire de traitement de l'eau sera validé fin avril 2015.

Suez Environnement - 09-03-2015